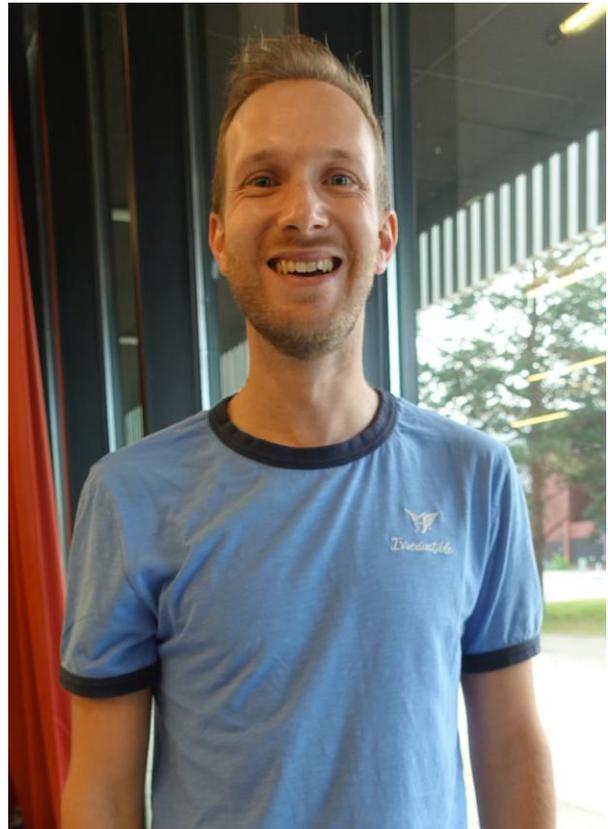


Entretien

Pierre MARCANT : « La dermatologie professionnelle est mal connue, c'est une thématique qu'il faut apprendre, qu'il faut faire connaître. »

Pierre Marcant, dermatologue, responsable des tests épicutanés à l'unité de dermatologie du CHU de Lille, auteur d'un livre sur la vie du professeur Claude Huriez, parle de la façon dont sont formés les dermatologues et les allergologues aujourd'hui, évoque les pathologies inflammatoires, et explique la spécificité de la consultation pluridisciplinaire de dermatologie professionnelle à laquelle il participe à Lille.



Comment êtes-vous arrivé en dermatologie ?

Pierre Marcant. Je suis originaire de Lens, j'ai fait mes études de médecine à Lille, l'externat et l'internat, et lorsque j'ai pu passer le concours, j'ai choisi la dermatologie. Mon choix s'est fait au contact des professeurs Emmanuel Delaporte et Delphine Staumont-Sallé. Pour entrer en dermatologie, actuellement, c'est difficile. Globalement on ne forme à peu près que cinq à six internes en dermatologie chaque année à Lille. Il faut être très bien placé pour choisir cette spécialité. La dermatologie, c'était mon choix numéro un. Je voulais rester dans la région. La médecine du travail, jusque la fin de l'internat, je n'en avais pas beaucoup entendu parler. Ce n'est pas quelque chose auquel j'avais pensé initialement. L'idée d'entrer dans cette spécialité est venue au final à la suite d'une proposition que m'ont faite les professeurs Annie Sobaszek et Delphine Staumont-Sallé, qui connaissaient mon attachement à la région et mon envie de poursuivre en partie à l'hôpital, et de travailler sur les pathologies inflammatoires. Quand on est interne on bifurque principalement vers deux catégories de maladie de la peau, soit les cancers cutanés, soit les pathologies inflammatoires, moi j'étais plutôt du côté inflammatoire, avec Delphine Staumont-Sallé.

Quelle était votre mission au CHU de Lille ?

PM. Delphine Staumont-Sallé m'a demandé si je voulais reprendre l'activité des tests allergologiques et si je voulais reprendre cette composante professionnelle de la dermatologie, avec la consultation multidisciplinaire de dermatologie professionnelle, dans laquelle elle siégeait avec Annie Sobaszek et Isabelle Lartigau, dermato-allergologue qui s'occupait des tests. Isabelle Lartigau avait cette double casquette de médecin du travail et d'allergologue, il fallait anticiper son départ à la retraite. Je dois mon entrée dans le service à une conjonction de situations : mon intention de continuer à exercer à Lille et à l'hôpital coïncidait avec une gestion des ressources humaines. Du côté de la médecine du travail, Annie Sobaszek disposait d'un poste vacant comme chef de clinique au sein de la pathologie professionnelle, on a pu combiner une activité hospitalière pour les tests d'allergie et une activité

universitaire au sein de la médecine du travail, comme chef de clinique. En intégrant le service de pathologie professionnelle, je me suis formé, car je dois l'avouer, à part les questions que j'avais travaillées pour le concours, je n'avais pas une grande connaissance de la législation et des tableaux de maladie professionnelle.

Votre intention était de faire de la recherche et de l'enseignement ?

PM. Quand je me suis lancé dans la démarche et que j'ai accepté la proposition des professeurs Staumont-Sallé et Sobaszek, c'était dans l'optique de faire une carrière d'hospitalo-universitaire, de devenir professeur des universités, mais ce n'est plus mon intention aujourd'hui. J'ai pourtant toujours la volonté de travailler pour l'hôpital public quand certains dermatologues concentrent leur activité sur des problématiques plutôt esthétiques. Je garde aujourd'hui un pied à l'hôpital, en y travaillant deux jours par semaine, autour des activités de dermatologie professionnelle, j'y suis attaché. Devenir professeur, c'est associer la recherche et l'enseignement clinique, mais ça demande beaucoup de sacrifices au niveau familial. Pour autant, la recherche, j'en ai fait un peu, mais ce n'était pas une passion, alors que l'enseignement me plaisait vraiment quand j'ai accepté ce poste. Je continue aujourd'hui à enseigner pour les internes et les externes, notamment les problématiques allergologiques et professionnelles en dermatologie.

A quoi ressemble votre activité aujourd'hui ?

PM. J'ai une activité mixte. A la fin de mes trois ans de clinicat j'ai gardé deux jours au CHU de Lille, au service de dermatologie. Et pendant trois jours je donne une consultation près de Lens, en dermatologie, à Grenay, c'est du salariat, je travaille pour l'ancien service de santé des mines. La dermatologie professionnelle est mal connue, c'est une thématique qu'il faut apprendre, qu'il faut faire connaître. Les médecins du travail rencontrent fréquemment des cas de dermatoses, c'est un sujet important et ils sont d'ailleurs toujours contents d'avoir des topos sur ce domaine. A Lille, l'enseignement est complet en médecine du travail et des internes passent par le service de dermatologie, ça prouve qu'on y attache beaucoup d'importance. Au sein des dermatologues par contre, la dermatologie professionnelle est un sujet négligé, comme l'est d'ailleurs l'allergologie en sens large, les priorités sont plutôt données à la cancérologie ou à des maladies comme le psoriasis.

Doit-on différencier la dermatologie et l'allergologie ?

PM. Dermatologie et allergologie, ce sont deux disciplines différentes, mais ça a un peu changé depuis quelques années. Depuis quatre à cinq ans, on peut être interne d'allergologie, c'est devenu une spécialité à part entière, alors qu'auparavant c'était un diplôme complémentaire. En gros, les allergologues étaient des généralistes, des pédiatres, des pneumologues ou des dermatologues, qui avaient acquis une compétence en formation complémentaire ; cette situation existe toujours, mais ça se raréfie. Les allergologues maintenant ont leur propre spécialité, ils sont formés dans tous les domaines de l'allergologie. Moi j'ai passé la capacité d'allergologie et j'ai une formation en médecine du travail du fait des trois ans de clinicat, mais ma spécialité de base c'est la dermatologie, je ne suis pas médecin du travail au sens premier : j'ai des compétences. Dans les pathologies inflammatoires, on regroupe plusieurs maladies de peau, mais ça recoupe l'allergologie, avec l'eczéma de contact notamment. Quand on se positionne en « inflammatoire » on a souvent un attrait pour l'allergologie, même si pour les internes actuels la dermato-allergologie paraît compliquée et s'ils ont du mal à s'y intéresser. De fait, les termes sont compliqués, c'est de la sur-spécialité, c'est pour ça que c'est un peu délaissé.

La chimie tient-elle une place importante dans l'exercice de votre métier ?

PM. Sur le plan des traitements, j'ai commencé mon internat en 2015 et c'était le début, chaque semestre on nous parlait d'une nouvelle biothérapie, je suis né dedans. On étudiait l'impact des traitements, c'est une révolution dans les maladies inflammatoire. Maintenant sur le plan du diagnostic des eczémas de contact, l'aspect chimique des haptènes n'est pas très poussé pendant l'internat : c'est en pratiquant, en étant confronté aux malades qu'on s'y intéresse et qu'on accumule les connaissances. C'est ce qui fait peur aussi, car ces familles chimiques sont abstraites quand on n'y est pas confronté directement, ça ne donne pas envie de les pratiquer dans son activité quotidienne. Pourtant ce sont des tests assez simples à réaliser. A Lille, on commande tout ce qu'il faut comme allergènes pour les tests en passant par des laboratoires. Les molécules sont posées dans le dos du patient par une infirmière, la lecture se fait par le dermato-allergologue, qui donne les résultats et les conclusions, on est assez indépendants. Après, c'est vrai, on n'a pas besoin d'un laboratoire, mais le médecin du travail, pour le coup, quand c'est de l'allergologie professionnelle, on le sollicite régulièrement.

Pourquoi solliciter le médecin du travail qui vous recommande un patient ?

PM. Les médecins du travail représentent un vaste réseau dans le Nord et le Pas-de-Calais, mais on nous adresse parfois des patients qui viennent de Belgique ou de Picardie. On interroge le patient à l'hôpital, on essaye de comprendre les expositions, mais nous ne sommes pas sur le terrain, on ne sait pas comment il est protégé, ce qu'il touche. On donne des conseils qui sont les plus adaptés possibles, mais rien ne remplace le terrain et le rôle du médecin du travail est ici primordial. Quand on fait des consultations avec Annie Sobaszek et Delphine Staumont-Sallé, on conseille au patient de revoir - ou de voir - le médecin du travail pour adapter le poste de travail, discuter de l'aménagement ou de la réorientation. Nous sommes là en conseil, comme spécialiste, mais en pratique, si on veut avoir un impact concret, ça passe par le médecin du travail. C'est une interaction, un dialogue, les patients ont peur qu'on leur dise qu'ils ne peuvent plus travailler, nous ne faisons que les conseiller, c'est le médecin du travail qui prendra la décision finale.

Ce que propose l'équipe du CHU de Lille est-il spécifique ?

PM. En région parisienne des dermatologues travaillent dans des centres de consultation de pathologie professionnelle, ils ont cette double casquette, ils peuvent proposer comme nous des conseils, ce qui est spécifique à Lille c'est cette consultation pluridisciplinaire : dans la même pièce le professeur Staumont-Sallé, qui est dermato-allergologue, le professeur Sobaszek, qui est médecin du travail, et moi, qui suis chargé des tests, nous pouvons discuter en direct avec le patient et aborder tous les aspects cliniques. On apporte de cette façon des regards différents en fonction des compétences de chacun. Il me semble que ça n'existe pas ailleurs. Il y a des dermatologues ailleurs dans les centres de consultation de pathologies professionnelles, mais une consultation pluridisciplinaire en dermatologie professionnelle calquée sur ce qui se fait en cancérologie, je crois que c'est unique, et ça existe à Lille depuis que Claude Huriez l'a inventée il y a maintenant plusieurs dizaines d'années.

Quelle est la particularité du Gerda ?

PM. Je ne suis pas membre du Gerda, mais je participe aux cours depuis plusieurs années. Pour tous les dermato-allergologues, c'est l'événement de l'année, car au niveau formation, même s'il y a les Journées de dermatologie de Paris, et les journées Revidal, deux fois par an, avec des communications sur les allergènes, si on veut un point complet sur les nouveautés il faut se rendre

au cours du Gerda : c'est le gros rassemblement des dermato-allergologues de France et des pays francophones, c'est un événement important. Le format du Gerda nous permet de rencontrer des confrères, d'avoir des interlocuteurs, le public y est assez jeune. En dermato-allergologie on se connaît tous, tout le monde est content de pouvoir se rencontrer et de partager ses connaissances. Pour organiser le Gerda de Lille d'octobre 2024, plusieurs réunions de préparation ont été nécessaires avec Delphine Staumont-Sallé et des membres du service. J'interviendrai le mercredi pour le pré-cours sur la partie sur la dermatologie professionnelle, et également le jeudi avec un exposé sur les allergies des métiers de bouche, je parlerai notamment de l'endive, particularité nordiste.

Comment se sont déroulées vos recherches autour de Claude Huriez ?

PM. Je suis passionné d'histoire et de généalogie, je connais le monde des archives, quand il a fallu trouver un sujet de thèse je me suis dit que c'était l'occasion de lier dermatologie et histoire. Je ne savais même pas que Claude Huriez, dont un hôpital du CHU de Lille porte le nom, avait été dermatologue, quand j'ai commencé l'internat. C'est Emmanuel Delaporte, chef de service, très attaché à l'histoire locale, qui a accepté l'idée que je réalise ma thèse autour de Claude Huriez. Cela m'a demandé trois ans de recherches, en travaillant sur des documents d'archives à Tourcoing, à Lille, à Paris. J'ai interrogé d'anciens étudiants qui l'avaient connu. J'ai récupéré des photos. Claude Huriez a laissé beaucoup d'écrits, il fallait mettre tout cela en forme, c'était un gros travail. J'ai pu consulter le dossier professionnel de Claude Huriez à l'université de Lille. L'Association du musée hospitalier régional de Lille, qui réunit d'anciens universitaires, m'a beaucoup aidé. L'idée de faire un livre à partir de ma thèse est venue plus tard. Quand je donne des conférences sur Claude Huriez, je suis souvent surpris car il y a toujours quelqu'un qui témoigne en me disant qu'il l'a connu et qui apporte sa touche supplémentaire. Si on ne recueille pas ces anecdotes, elles disparaissent.

La dermato-allergologie vous intéresse ? Participez au 45^e cours du Gerda qui sera organisé à Lille les 03 et 04 octobre 2024 : programme et inscription sur le site dédié gerda2024.com